

Attachée à l'indépendance, FO ne participera pas à la « Conférence Sociale »

Communiqué des UD FO 44, 49, 53, 72 et 85

Depuis plusieurs semaines, au nom d'une crise sanitaire et sous couvert de l'urgence, le gouvernement a instauré et maintient un état d'exception. Les conséquences sociales sont entre autres la déréglementation, la suspension d'éléments essentiels du Code du Travail et des Conventions collectives, le pillage de la sécurité sociale et la remise en cause des libertés démocratiques, dont les libertés syndicales.

Par ordonnances et décrets, et pour tenter d'imposer cet état d'exception, le gouvernement en appelle à l' « unité nationale », « à travailler ensemble », à un consensus pour la relance économique, en particulier au moyen de la restauration de la compétitivité des entreprises, dont nous mesurons déjà les conséquences pour les salariés.

Pour notre part et en plein accord avec notre Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, nous réaffirmons notre attachement à l'indépendance syndicale et à la pratique contractuelle.

Nous dénonçons la politique du gouvernement qui conduit à faire assumer les politiques publiques en matière économique et sociale aux organisations syndicales au travers de conférences dites sociales, chartes ou pactes sous tutelle de l'Etat et des Régions.

Avec cette indépendance syndicale, notre responsabilité demeure la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, en toute circonstance, par la négociation collective et l'action syndicale.

Au plan régional, c'est ce qui nous a conduits à refuser de cautionner la mise en place d'une Conférence Sociale Régionale, sous la tutelle du préfet de région et la collaboration de la CFDT et du MEDEF, organisée sur l'objectif prioritaire d'une « concorde sociale » pour l'aide aux entreprises.

De même, face aux dispositions prises dans des organismes consultatifs divers, comme le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) pour associer les organisations syndicales à l'élaboration des politiques publiques régionales, nous rappelons notre refus de participer à ce mélange des genres.

Nous resterons à notre place de syndicalistes, en regroupant les salariés quelles que soient leurs conceptions politiques, philosophiques ou religieuses, pour revendiquer, contracter lorsque c'est possible et contester quand cela est nécessaire.

28 mai 2020
